





dans les épreuves, tempère l'amertume de vos deuils, en priant avec vous, et veille comme une mère sur les cendres de vos proches.

Ce sentiment chrétien qui vit en vous respire aussi dans l'âme de vos semblables, et il se manifeste de toutes parts sous des formes authentiques et significatives.

Assurément, ce n'est pas en vain que cette voix descend de quarante mille chaires évangéliques sur la tête de tout un peuple.

D'abord, la religion ne leur paraît peut-être qu'incommode, et non pas fautive ni superflue; parce qu'elle est un fardeau, ils la rejettent volontiers; mais parce qu'elle est un frein, ils trouvent que les autres auraient tort de s'en affranchir.

Enfin, quand même ils ne voudraient de Dieu ni dans la vie ni dans la mort, leur nombre relativement infime ne leur permet pas d'être autre chose qu'une exception à laquelle le génie pratique de l'humanité n'attache aucune importance et n'accorde que son dédain.

(La suite au prochain numéro.)

Bulletin Financier

Le marché financier a été très-agité la semaine dernière. D'un côté la hausse qui s'était produite la semaine avant et qui était due surtout à l'influence de quelques spéculateurs plus aventureux que puissants, a amené sur la place un certain nombre de titres alléchés par l'appât des hauts cours, ce qui a déterminé une réaction inévitable après l'ascension subite des valeurs qui avaient pris le marché au dépourvu.

lions, un chiffre de comptes particuliers de 440 millions et un abaissement du portefeuille à 455 millions.

La réponse des primes s'est faite aux cours suivants : 3 p. 0/0 68-90 ; italien 45-15 ; foncier 1,432-50 ; mobilier 218-75 ; espagnol 270 ; lombards 373-75 ; autrichien 550.

Le déport de la rente a monté de 3 centimes à 6 centimes. Sur l'Italien le déport a atteint 5 centimes après le pair, de même pour le foncier qui fait un léger déport après un report de 1-50.

La rente qui restait samedi dernier à 69-45 a fait ce cours au plus haut pour tomber jeudi à 68-77 1/2 et remonter en dernier lieu à 69-12 1/2 avec 32 1/2 cent. de baisse.

Les valeurs de crédit ont subi de notables fluctuations, surtout le foncier qui a coté 1,485 et 1422-50 comme cours extrêmes et reste à 1,450 avec 50 fr. de baisse.

Le groupe des mobiliers a eu un marché très-animé. Le mobilier français a gagné 3-75 à 230 ; l'Espagnol reste à 275 ; l'Immobilier a perdu 3-75 à 95 et les transatlantiques 5 fr. à 350.

Les recettes des chemins français sont presque toutes en augmentation sur celles de la semaine correspondante de 1867.

Le Nord qui était tombé un instant à 1160, s'est vivement relevé à 1170 avec encore 17-50 de baisse sur les cours de samedi.

Parmi les chemins étrangers ce sont toujours les autrichiens qui tiennent la tête. Leurs recettes ont encore augmenté cette semaine de 79 à 80 0/0 ; viennent ensuite les Lombards avec 9 0/0 d'augmentation.

Les Lombards ont fléchi de 7-50 à 378-75 et les Autrichiens de 5 fr. à 555.

Quant aux valeurs diverses elles ont peu varié. Le Gaz reste à 1555 ; les Suez à 277-50 et les obligations mexicaines à 136.

Quant au Journal Financier, le projet de remboursement de ces dernières obligations a été officiellement remis au Conseil d'Etat, où il est à l'étude en ce moment.

Bulletin Agricole

La baisse a lourdement pesé pendant cette dernière huitaine, sur les cours des farines, notamment sur les prix du livrable, le disponible se traite de 88 à 90 le sac de 159 kil. ; avril est tenu à 89.50 ; mai et juin de 89.25 à 89.50 ; quatre mois 88.25.

Certains journaux attribuent la baisse actuelle à une situation de place, de même qu'à la hausse on explique les mouvements du jour par des causes étrangères à la politique quand cette même politique prend un aspect contraire à certains intérêts.

Le droit de la dispense s'établira par les certificats délivrés par les chefs des services auxquels appartiennent les réclamants.

La baisse inattendue de la halle de Paris, a maintenant son contre-coup sur les différentes places de l'Europe ; là où les prix ne fléchissent pas les affaires sont au grand calme.

Il y a un temps d'arrêt sur les 3/6 du Nord ; les réalisations de bénéfices n'y sont pas étrangères ; quoiqu'il en soit, le courant du mois et le disponible sont tenus à 75.50 ; Languedoc 104 à 105 fr., le tout par hect.

Le stock en huiles de colza, par suite de l'accumulation à Paris des huiles brutes étrangères, tend à prendre d'énormes proportions.

On signale plus de fermeté sur les sucres bruts indigènes : ils se paient de 58 à 57.50 les 100 kil. ; raffinés, selon mérite, de 123 à 126 fr.

Point de variation notable sur les prix des bestiaux.

Pour extrait : A. Layrou.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

Table with 3 columns: DA, JOURS, FÊTE, FOIRES. Includes dates for Eusèbe, Colette, Thomas d'A...

LA GARDE NATIONALE MOBILE.

Ce ne sont pas les préoccupations qui manquent aux uns et aux autres pour le moment. Il est satisfaisant d'ajouter qu'elles ont une pente pacifique.

Il n'en faut pas moins songer, ceux-ci au tirage pour l'armée, ceux-là à la révision pour la garde nationale. Les derniers ont moins de souci que les premiers.

A l'exception des exonérés et des exemptés pour défaut de taille ou pour infirmités, tous les inscrits des classes 1864, 1865 et 1866 dont l'existence aura été constatée, devront se retrouver sur les états de recensement soumis au conseil de révision d'arrondissement.

Les opérations du conseil de révision commenceront le 9 mars pour se continuer sans interruption dans tous les cantons du département. Un ordre de comparution sera notifié à chacun des inscrits, qui devra se présenter, jour et heure dits, au lieu de séance du conseil.

Faisons bien observer que les jeunes gens qui ne se présenteront pas ou ne se feront pas représenter seront inscrits d'office sur les cadres.

Les membres du corps enseignant qui ont contracté un engagement décennal ; Les citoyens auxquels leurs fonctions confèrent le droit de requérir la force publique ;

Les ouvriers des établissements de la marine impériale et ceux des arsenaux et manufactures d'armes de l'Etat.

Les préposés des douanes et des contributions indirectes ;

Les facteurs de la poste aux lettres ; Les mécaniciens de locomotives sur les chemins de fer.

Le droit à la dispense s'établira par les certificats délivrés par les chefs des services auxquels appartiennent les réclamants.

Les jeunes gens sont autorisés à faire admettre en leurs lieu et place des parents jusqu'au sixième degré pourvu que ces parents aient moins de 40 ans et remplissent les conditions suivantes :

1° Etre libre de tout service et obligations imposés soit par la loi du 21 mars 1832, soit par celle du 1er février 1868, sur le recrutement de l'armée ;

2° N'être ni marié avec ou sans enfants, ni veuf avec enfants ;

3° Avoir au moins la taille de 1 mètre 55 centimètres ;

4° N'avoir pas été réformé du service militaire.

De plus, le conseil de révision a la faculté de prononcer l'exemption comme soutiens de famille, à raison de 10 p. 0/0 du chiffre du contingent, des hommes qui lui paraîtront avoir le plus de titres à cette faveur.

Telles sont en résumé, les indications qu'il importe de rappeler aux futurs gardes nationaux. Ceux qui y trouveront des lacunes peuvent s'adresser soit dans les bureaux de la préfecture ou de la sous-préfecture, soit à la mairie locale.

PRÉFECTURE DU LOT.

Itinéraire des conseils de révision pour la formation de la garde nationale mobile des classes de 1866, 1865 et 1864.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

- Lundi, 9 mars, Cahors (Nord), hôtel-de-ville, 2 heures du soir. Mardi, 10 mars, Cahors (Sud), hôtel-de-ville, 2 heures du soir. Mercredi, 11 mars, Lauzès, hôtel-de-ville, 2 heures du soir. Jeudi, 12 mars, Luzech, hôtel-de-ville, 2 heures du soir. Vendredi, 13 mars, Montcuq, hôtel-de-ville, 2 heures du soir. Samedi, 14 mars, Limogne, hôtel-de-ville, 1 heure du soir. Lundi, 16 mars, Catus, hôtel-de-ville, 10 heures du matin. Lundi, 16 mars, Cazals, hôtel-de-ville, 2 heures du soir. Mardi, 17 mars, Castelnaud, hôtel-de-ville, 2 heures du soir. Mercredi, 18 mars, St-Géry, hôtel-de-ville, 2 heures du soir. Vendredi, 20 mars, Lalbenque, hôtel-de-ville, 2 heures du soir. Samedi, 21 mars, Puy-l'Evêque, hôtel-de-ville, 1 heure du soir.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

- Lundi, 9 mars, Latronquière, hôtel-de-ville, 11 heures du matin. Mardi, 10 mars, Lacapelle-Marival, hôtel-de-ville, 11 heures du matin. Mercredi, 11 mars, Bretenoux, prétoire, 11 heures du matin. Jeudi, 12 mars, St-Céré, hôtel-de-ville, 9 heures du matin. Vendredi, 13 mars, Figeac (Est), hôtel-de-ville, 11 heures du matin. Samedi, 14 mars, Livernon, prétoire, Midi. Mardi, 17 mars, Cajarc, hôtel-de-ville, Midi. Mercredi, 18 mars, Figeac (Ouest), hôtel-de-ville, 14 heures du matin.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

- Lundi, 9 mars, Payrac, hôtel-de-ville, 1 heure du soir. Mardi, 10 mars, Souillac, hôtel-de-ville, 10 heures du matin. Mercredi, 11 mars, Martel, hôtel-de-ville, 14 heures du matin. Jeudi, 12 mars, Vayrac, hôtel-de-ville, 10 heures du matin. Vendredi, 13 mars, Gramat, hôtel-de-ville, 11 heures du matin. Samedi, 14 mars, Labastide-Murat, hôtel-de-ville, Midi. Lundi, 16 mars, Gourdon, hôtel-de-ville, 14 heures du matin. Mardi, 17 mars, St-Germain, hôtel-de-ville, 14 heures du matin. Mercredi, 18 mars, Salviac, hôtel-de-ville, 11 heures du matin.

M. Teyssède, curé de Mazières, est mort la semaine dernière, à l'âge de 68 ans.

Par décision de Mgr : M. Pelissié, curé d'Ornhac, a été nommé curé de Salvézou.

Itinéraire de la visite pastorale

POUR L'ANNÉE 1868.

MARS.

- 8, 2e Dimanche de Carême, — confirmation à St-Médard, — coucher à Praysac. 9, Lundi, — confirmation à Praysac, — coucher à Puy-l'Evêque. 10, Mardi, — confirmation à Puy-l'Evêque. 11, Mercredi, — confirmation à Duravel, coucher à Montcabrier. 12, Jeudi, — confirmation à Montcabrier, — coucher à Mauroux. 13, Vendredi, — confirmation à Mauroux, — coucher à Floressac.

